



Elaboration du Schéma Directeur « Mobilités actives » du centre-ville de Saint-Pabu

Phase 3 – Rapport final
Février 2024

Le Schéma Directeur des Mobilités Actives

Les principes d'un Schéma Directeur des Mobilités Actives :

- ❑ **Constituer un guide pour les investissements communaux** en matière de mobilités actives (vélo, marche...)
 - Pour les aménagements linéaires
 - Pour les services ou actions complémentaires

- ❑ Construire une **stratégie en partenariat avec les acteurs locaux et institutionnels et permettant ensuite de justifier la recherche de co-financements**

- ❑ **Répondre à des enjeux globaux**
 - ❑ De réduction des consommations énergétiques (impacts environnementaux et budgétaires) et d'émissions de GES
 - ❑ De diminution de l'impact automobile sur l'urbain...
 - ❑ ... et sur les modes de vie et de mobilité, tant pour les usagers du quotidien, que pour les visiteurs et les touristes

Les objectifs opérationnels étroitement liés

- ▶ **Permettre aux habitants de réaliser des déplacements courts à pied et/ou à vélo en toute sécurité** au sein de la commune
- ▶ Favoriser **les déplacements utilitaires en priorité**, les pratiques de loisirs devront tout de même en pris en compte
- ▶ **Connecter et sécuriser l'accès aux pôles générateurs de déplacement de la commune** (écoles, commerces, équipements sportifs ...) **avec une attention particulière à apporter au centre-bourg** (conditions de mobilité et besoins en stationnement)
- ▶ **Développer des services associés à la mobilité active**
- ▶ **Etablir un schéma opérationnel directement applicable par les élus via des outils de programmation** (hiérarchisation, calendrier, plan pluriannuel d'investissement...) **et d'aide à la décision** (coûts, financement...)
- ▶ **Réaliser un Schéma concerté et dans une démarche de co-construction** avec les élus, partenaires institutionnels et acteurs de la société

3 phases techniques pour le schéma

Phase 1 : Diagnostic / Etat des lieux de l'existant

Phase 2 : Scénario des Mobilités Actives

Phase 3 : Schéma des Mobilités Actives et Programme Pluriannuel d'Investissement

Démarrage - Mai 2023

Validation du diagnostic – Juillet 2023

2 ateliers d'échanges pour construire le scénario
26 septembre et 24 octobre

**Validation du scénario
30 novembre**

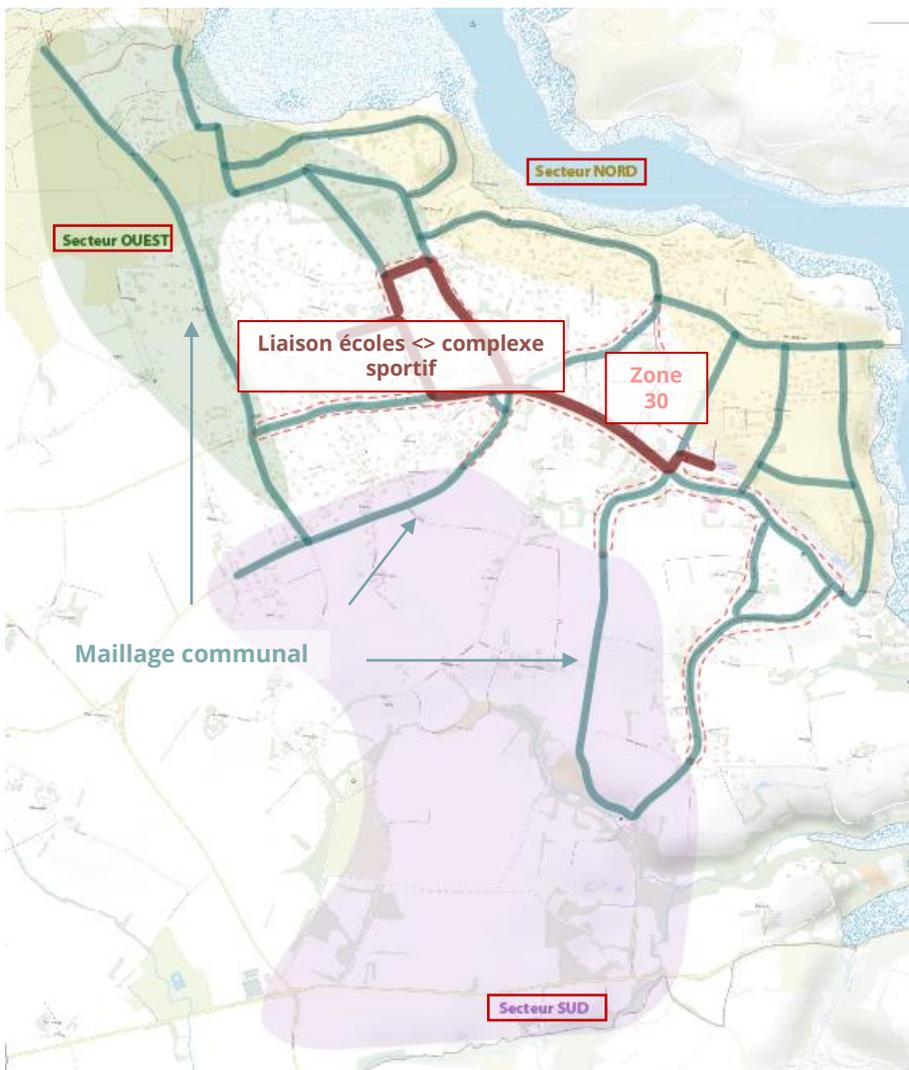
Echanges autour du contour opérationnel des actions
5 décembre

Validation du Schéma
19 décembre 2023

Finaliser le schéma permettra ensuite d'engager les premiers travaux

Un plan d'actions en 7 axes

- Les 17 actions du Schéma sont organisées selon 7 axes



- 5 axes pour 5 secteurs géographiques

1) Sécuriser un cheminement piéton / vélo entre les écoles et le stade

2) Elargissement de la Zone 30 dans le centre-ville

3) Secteur Ouest

4) Secteur Sud

5) Secteur Nord



- Les actions cyclables et piétonnes complémentaires aux aménagements (communication, stationnement vélo, jalonnement des itinéraires bucoliques...)

- La réalisation du maillage intercommunal (SDMA de la CCPA)



Sécuriser un cheminement piéton / vélo entre les écoles et le stade

Travailler sur la mise en place d'un sens unique autour du stade, afin de libérer de l'emprise pour les modes actifs, et disposer d'un axe sécurisé entre les deux pôles.

► OBJECTIFS

Un système visant :

- À réduire le trafic automobile dans un secteur à enjeu pour les modes actifs (diminution du risque d'accidentologie) ;
- À libérer de l'espace sur voirie afin d'établir des aménagements cyclables et piétons sécurisants.

Instaurer un sens unique provisoire avec une communication, avant la mise en place des aménagements, permet une familiarisation du nouveau plan de circulation par les habitants.

► MESURES À METTRE EN PLACE

Un sens unique à établir sur 3 rues afin de proposer aux automobilistes une boucle :

1/ La rue du Stade

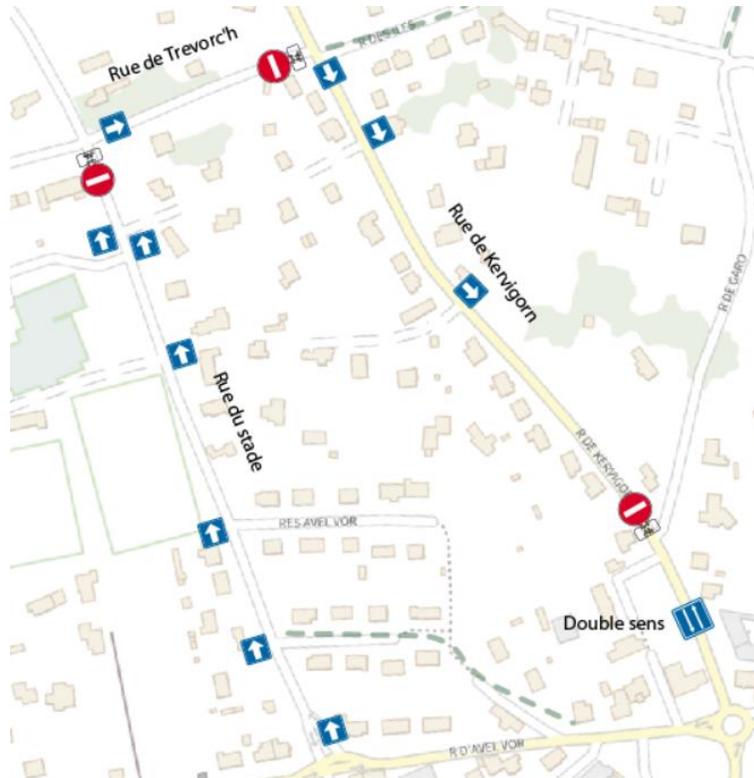
Dans le sens Sud > Nord depuis le centre-ville et la rue Avel Vor vers le Stade. Un plan de circulation impliquant 7 panneaux « Sens unique » et « Sens interdit » aux entrées de la rue et au niveau des voiries perpendiculaires.

2/ La rue de Trevorc'h

Dans le sens Ouest > Est avec 2 panneaux « Sens unique » et « Sens interdit » aux entrées.

3/ La Rue de Kervigorn

Dans le sens Nord > Sud pour revenir dans le centre-ville et sur la rue Avel Vor (4 panneaux).



PLANIFICATION

Court terme

Moyen terme

Long terme

COÛTS

- Estimation de l'investissement :
 - 5,7 K€ de panneau « Sens unique » et « Sens interdit »
 - 1,3 K€ de marquage (flèche « Sens unique » sur les 900 m de voirie).
 - Total : 7 K€
- Entretien : 410 € / an

ACTEURS DU SERVICE

- Commune de Saint-Pabu compétente en matière de voirie
- Associations : partenaires techniques notamment sur le suivi de l'action / communication auprès des riverains et habitants...

SUIVI DES MESURES

- Nombre de panneaux et de pictogrammes réalisé (avancée de la mise en place du plan de circulation)
- Une fois que le sens unique réalisé :
 - Accidentologie
 - Données de vitesse
 - Travail d'observation de la fluidité du trafic.

► OBJECTIFS

Sécuriser une liaison à enjeu pour les modes actifs entre le stade et les écoles via des voiries pacifiées (exemple : plateau traversant) et des aménagements/infrastructures en site propre (exemple : voie verte).

► DÉVELOPPER DES AMÉNAGEMENTS EN FAVEUR DES MODES DOUX

Sur l'ensemble de l'itinéraire, un panel de type d'aménagement est proposé en fonction du trafic et du profil de voirie :

- **Les aménagements en site propre** (voie verte, piste cyclable...);
- **Les aménagements sur chaussée** (bandes cyclables, chaussées à voies centrales banalisées...);
- **Les aménagements partagés** (route partagée avec marquage au sol accompagnée d'aménagements ponctuels de ralentissement : plateau, écluses...).

Site propre à Plabennec



Exemple de CVCB



Route partagée à Lannilis



PLANIFICATION

Court terme

Moyen terme

Long terme

COÛTS

- **Estimation de l'investissement :**
 - 300 K€ d'aménagements
 - 0,33 K€ de jalonnement
 - 19 K€ de traitement des intersections
 - **Total : 319 K€**
- Entretien : **6 K€ / an**

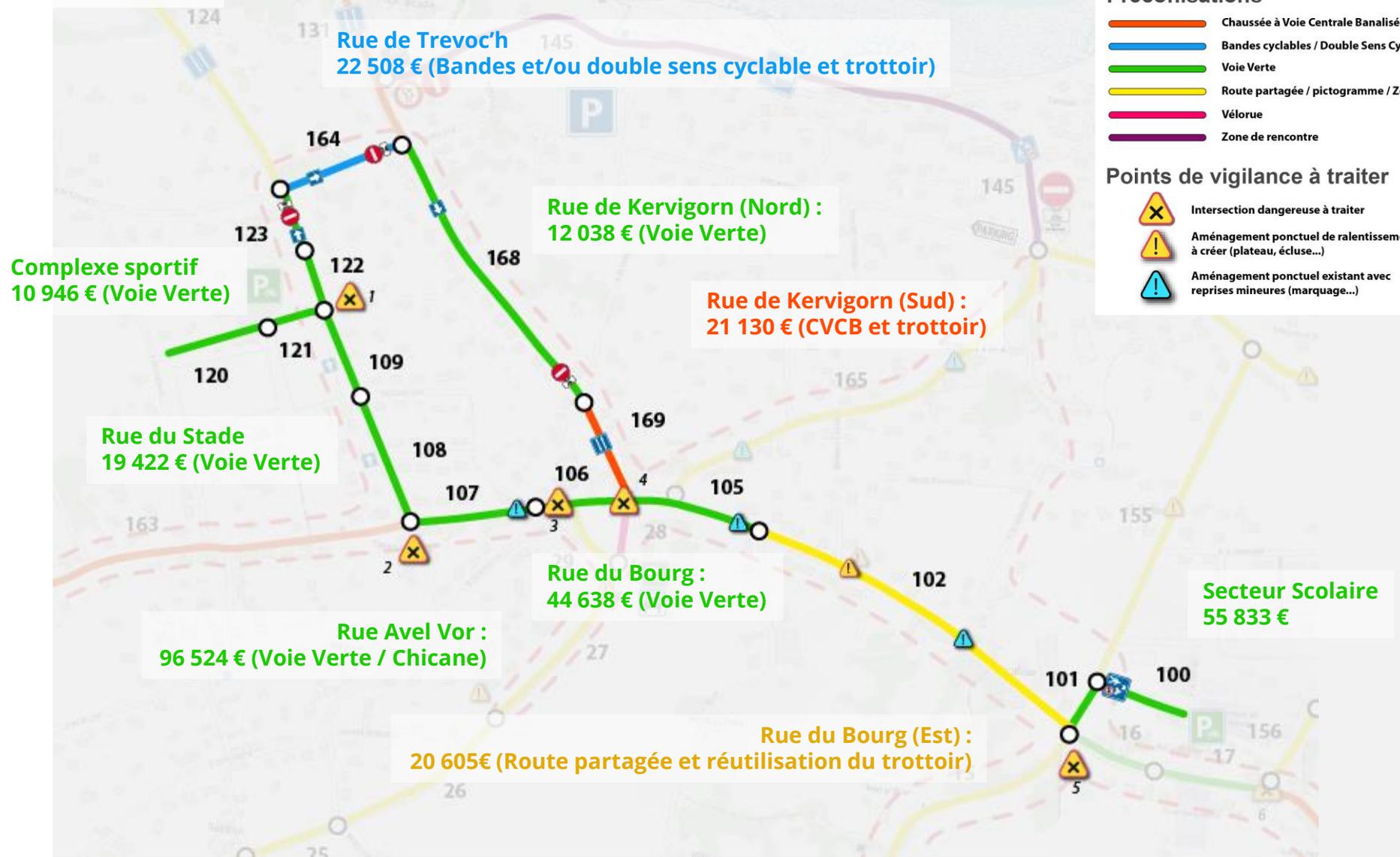
ACTEURS DU SERVICE

- **Saint-Pabu compétente en matière de voirie communale**
- Associations : partenaires techniques
- Interventions techniques et financières potentielles de la CCPA (fonds de concours dans le cadre du SDMA intercommunal), du Département (Finistère cyclable) et/ou de la Région (SR3V)

SUIVI DES MESURES

- Avancée des travaux ;
- Comptage vélo et piéton sur l'axe étudié
- Analyse de l'accidentologie
- Observation terrain des potentielles problématiques de conflit d'usage, ralentissement...

► DÉTAIL DE L'ACTION



Préconisations

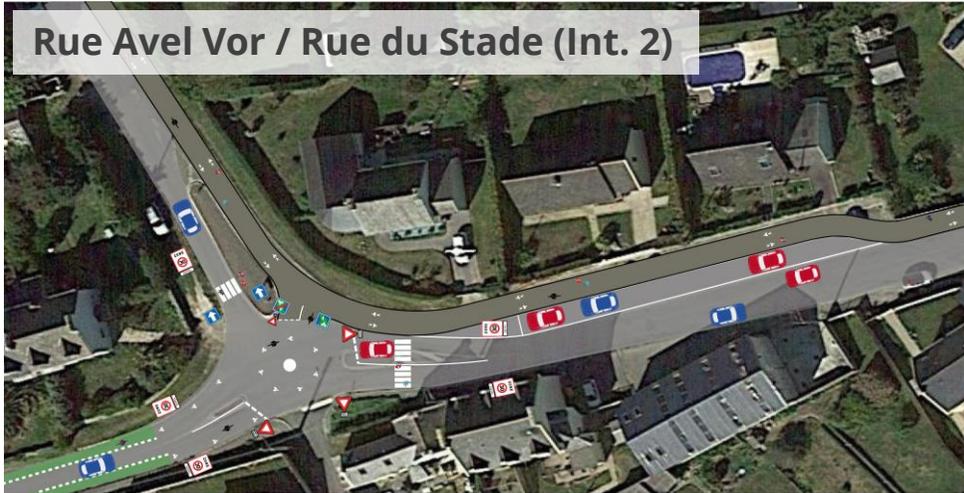
- Chaussée à Voie Centrale Banalisée
- Bandes cyclables / Double Sens Cyclable
- Voie Verte
- Route partagée / pictogramme / Zone 30
- Vélorue
- Zone de rencontre

Points de vigilance à traiter

- Intersection dangereuse à traiter
- Aménagement ponctuel de ralentissement à créer (plateau, écluse...)
- Aménagement ponctuel existant avec reprises mineures (marquage...)

► ZOOM SUR LES INTERSECTIONS COMPLEXES

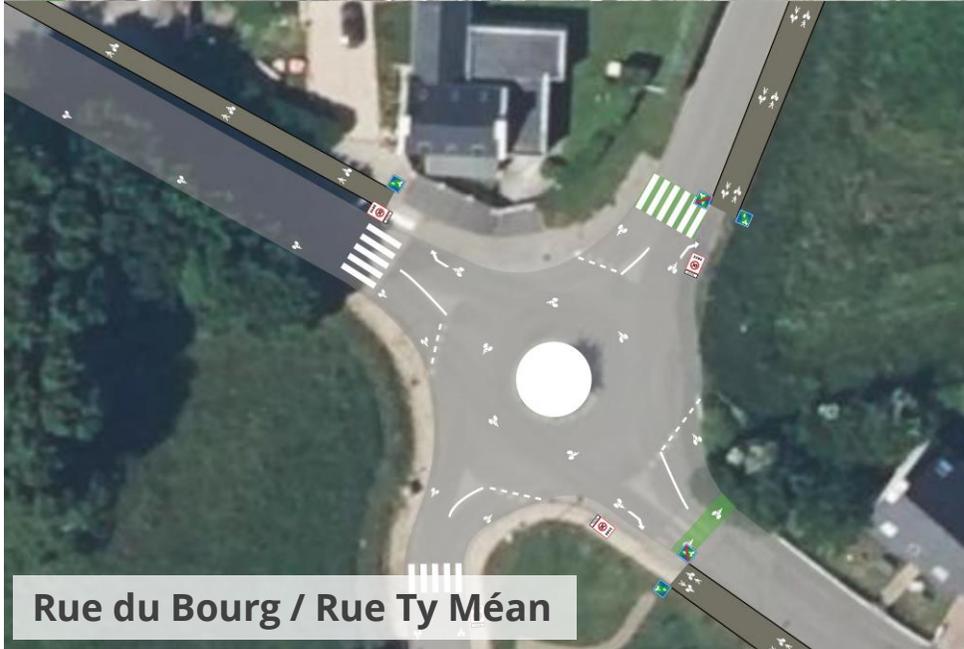
Rue Avel Vor / Rue du Stade (Int. 2)



Rue Kervigorn / Pl. de Tevenn ar Reut (Int. 4)



Rue du Bourg / Rue Ty Méan



Sur la liaison école <=> Stade, 5 intersections, hors aménagement ponctuel de ralentissement, sont à sécuriser pour les modes actifs

N°	Aménagement	Coût
1	Traversée avec de la signalisation horizontale et verticale et 1 ralentisseur en amont	2 100 €
2	Création d'un giratoire avec marquage	5 100 €
3	« Cédez-le-passage » à la place de la priorité à droite (marquage et panneau)	2 100 €
4	Réduction de l'anneau du giratoire pour laisser la voie verte au nord et marquage	7 200 €
5	Giratoire avec de la signalisation horizontale et verticale et 1 ralentisseur en amont	2 400 €

Synthèse des tronçons / coûts sur la liaison écoles <> stade

Action / Secteur	Tronçons	Voie	Longueur (m)	Temporalité	Aménagement	Coût Aménagement	Coût Jalonnement	Coût Entretien
Action 1 Instaurer un système de sens unique dans le secteur du stade	108	rue du stade (rue d'Avel vor - Résidence Avel Vor n°1)	154	Court-Terme	Panneau de signalisation Marquage au sol sens unique de circulation	1 208 €	231 €	
	109	rue du stade (Résidence Avel Vor n°1 - Entrée complexe sportif)	106			511 €	158 €	
	122	Rue du stade (parallèle au complexe sportif)	60			420 €	90 €	
	123	rue du stade (impasse Stade - rue de Trevorc'h)	85			1 070 €	128 €	
	164	rue de Trevorc'h (rue du stade - Rue de Kervigorn)	145			889 €	217 €	
	168	rue de Kervigorn (rue de Trevorc'h - rue de Garo)	354			1 607 €	530 €	
SOMME			902 mètres			5 705 €	1 360 €	

Action / Secteur	Tronçons	Voie	Longueur (m)	Temporalité	Aménagement	Coût Aménagement	Coût Jalonnement	Coût Entretien
Action 2 Assurer une continuité sécurisée entre le stade et les écoles	100	rue de Roz Avel	104	Moyen-Terme	Voie Verte	36 470 €	156 €	396 €
	101	rue de Ty Méan	55			19 125 €		208 €
	102	rue du Bourg (rue du Reut - rue de Ty méan)	404			20 000 €		182 €
	105	rue du Bourg (giratoire - rue du Reut)	148		Voie verte	44 416 €		563 €
	106	rue d'Avel Vor (giratoire - rue du Ruellou)	92			46 179 €		351 €
	107	rue d'Avel Vor (rue du stade - rue du Ruellou)	131		Voie verte avec chicane	50 009 €		500 €
	108	rue du stade (rue d'Avel vor - Résidence Avel Vor n°1)	154			5 516 €		585 €
	109	rue du stade (Résidence Avel Vor n°1 - Entrée complexe sportif)	106		Voie verte	3 468 €		401 €
	120	stade (rue du Guenioc - Barrière)	127			3 820 €	191 €	484 €
	121	stade (rue du stade - Barrière)	68			6 833 €		260 €
	122	Rue du stade (parallèle au complexe sportif)	60		Zone de rencontre	420 €		1 €
	123	rue du stade (impasse Stade - rue de Trevorc'h)	85			9 411 €		323 €
	164	rue de Trevorc'h (rue du stade - Rue de Kervigorn)	145		Double sens cyclable / Trottoir	22 291 €		137 €
	168	rue de Kervigorn (rue de Trevorc'h - rue de Garo)	354			11 508 €		1 344 €
	169	rue de Kervigorn (rue de Garo - giratoire)	110		Chaussée à voie centrale banalisée / Trottoir	20 964 €		348 €
SOMME			2 143 mètres			300 430 €	347 €	5 898 €

Intersections	Intersection	Temporalité	Opération	Coût Total
1	Rue du stade - Sortie du Complexe Sportif	Moyen-Terme	traversée voirie pour rejoindre le gymnase	2 100 €
2	Rue Avel Vor / Rue du Stade		Création d'un giratoire via du marquage	5 100 €
3	Rue Avel Vor / Rue de Ruellou		Mise en place d'un "Cédez-le-passage" à la place de la priorité à droite	2 100 €
4	Giratoire - Rue du Bourg / Rue d'Avel Vor / Rue de Kervigorn / Rue de Tevenn Ar Reut		Signalisation de la présence des cycles avec panneau et picto au sol / réduire l'anneau du giratoire	7 200 €
5	Giratoire - Route du Bourg / Rue de Ty Méan / Rue de Pen Ar Prat		Signalisation de la présence des cycles avec panneau et picto au sol	2 400 €
SOMME				18 900 €

Elargissement de la Zone 30 dans le centre-ville

Étendre le dispositif Zone 30 via un travail de signalisation horizontale et verticale, puis, en fonction du respect de cette réglementation, renforcer la zone, via des aménagements favorables aux modes actifs

► OBJECTIFS

Étendre la zone 30 afin de diminuer les vitesses des automobilistes et sécuriser les déplacements des modes actifs via un travail de marquage au sol et de signalisation

► MESURES À METTRE EN PLACE

Étendre la Zone 30 à un secteur élargi plus importante du centre-ville en prenant en compte différents dispositifs d'aménagement.

Préconisations d'aménagements

- Une zone 30 matérialisée par de la signalétique horizontale (B30/B51 ou totem) et du marquage au sol (ZONE 30 au sol et pictogrammes vélos).
- Généraliser le double-sens cyclable, afin de dissuader l'emprunt des trottoirs par les cyclistes.
- L'aménagement d'une bande cyclable est fortement recommandé pour le double-sens.



B30 :
« début zone 30 »



B51 :
« fin zone 30 »



Code de la Route

Article R. 110-2 : « **zone 30** : section ou ensemble de voies constituant une zone affectée à la circulation de **tous les usagers**. La vitesse des véhicules est limitée à **30 Km/h**.

Toutes les chaussées sont à **double sens pour les cyclistes**, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police ».

Le Décret PAMA renforcé par l'arrêté du 23 septembre 2015 met l'accent sur la perception de la zone à travers un marquage d'animation au sol efficace et lisible.

PLANIFICATION

Court terme

Moyen terme

Long terme

Coûts

- Estimation de l'investissement :
 - 16 K€ d'aménagements
 - 7 K€ de jalonnement
 - **Total : 23 K€**
- Entretien : 2 K€ / an

ACTEURS DU SERVICE

- **Saint-Pabu compétente en matière de voirie communale**
- *Associations : partenaires techniques*
- *Interventions techniques et financières potentielles de la CCPA (fonds de concours dans le cadre du SDMA intercommunal), du Département (Finistère cyclable) et/ou de la Région (SR3V)*

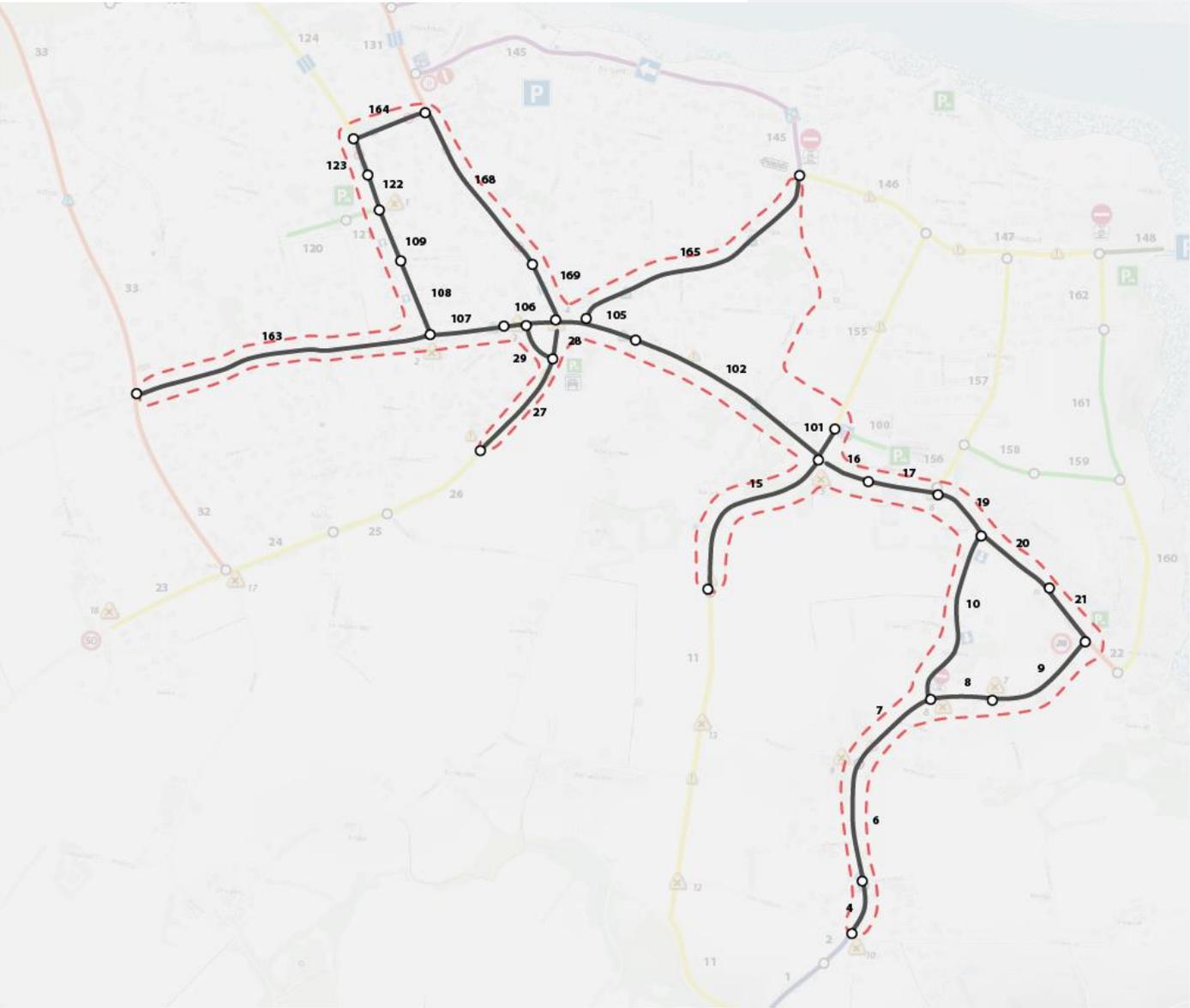
SUIVI DES MESURES

- Avancée des travaux ;
- Comptage vélo et piéton sur l'axe étudié
- Analyse de l'accidentologie
- Observation terrain des potentielles problématiques de conflit d'usage, ralentissement...

► **MESURES À METTRE EN PLACE**

- Une zone 30 d'environ 5,4 km* concernant les voiries suivantes :
- Un coût global estimé à 23 683 €*

* Les données intègrent les préconisations sur la liaison Stade <> Ecoles



Détail des coûts par tronçons

Action / Secteur	Tronçons	Voie	Longueur (m)	Temporalité	Aménagement	Coût Aménagement	Coût Jalonement	Coût Entretien
Action 3 Etendre le dispositif Zone 30	4	Rue Tanguy Jacob (Route de Bendruff - impasse de Poulloc)	93	Court-terme	Zone 30	185 €	139 €	42 €
	6	Rue Tanguy Jacob (impasse de Poulloc - impasse de Kuzulvad)	227			454 €	341 €	102 €
	7	Rue Tanguy Jacob (impasse de Kuzulvad - rue de Keravel)	181			362 €	271 €	81 €
	8	Rue Tanguy Jacob (rue de Keravel - rue de Kervodez)	125			249 €	187 €	56 €
	9	Rue Tanguy Jacob (rue de Kervodez - rue du Bourg)	222			445 €	334 €	100 €
	10	Rue Keravel	346			1 591 €	518 €	156 €
	15	Rue de Pen ar Prat (zone urbanisée)	248			496 €	372 €	112 €
	16	Rue du Bourg (rue de Pen Ar Prat - entrée ouest parking mairie)	106			212 €	159 €	48 €
	17	Rue du Bourg (entrée ouest parking mairie - rue de Kertanguy)	126			251 €	188 €	57 €
	19	Rue du Bourg (rue de Kertanguy - rue de Keravel)	118			236 €	177 €	53 €
	20	Rue du Bourg (rue de Keravel - Hameau de Men Glaz)	167			334 €	251 €	75 €
	21	Rue du Bourg (Hameau de Men Glaz - rue Tanguy Jacob)	119			239 €	179 €	54 €
	27	Rue de Tevenn Ar Reut (Panneau d'entrée d'agglomération - services techniques)	214			427 €	321 €	96 €
	28	Rue de Tevenn Ar Reut	46			92 €	69 €	21 €
	29	Place de Tevenn Ar Reut	87			174 €	130 €	39 €
	101	rue de Ty Méan	55			109 €	82 €	25 €
	102	rue du Bourg (rue du Reut - rue de Tyméan)	404			807 €	605 €	182 €
	105	rue du Bourg (giratoire - rue du Reut)	148			296 €	222 €	67 €
	106	rue d'Avel Vor (giratoire - rue du Ruellou)	92			185 €	139 €	42 €
	107	rue d'Avel Vor (rue du stade - rue du Ruellou)	131			263 €	197 €	59 €
	108	rue du stade (rue d'Avel vor - Résidence Avel Vor n°1)	154			1 208 €		69 €
	109	rue du stade (Résidence Avel Vor n°1 - Entrée complexe sportif)	106			511 €		48 €
	122	stade (cheminement parallèle à la rue situé sur le complexe)	60			420 €		27 €
	123	rue du stade (impasse Stade - rue de Trevorc'h)	85			1 070 €		38 €
163	Rue Avel Vor	595	1 191 €	893 €	268 €			
164	rue de Trevorc'h (rue du stade - Rue de Kervigorn)	145	889 €		65 €			
165	Rue du Passage (rue du bourg - rue de Kervasdoué)	532	1 064 €	798 €	239 €			
168	rue de Kervigorn (rue de Trevorc'h - rue de Garo)	354	1 607 €		159 €			
169	rue de Kervigorn (rue de Garo - giratoire)	110	221 €	166 €	50 €			
SOMME			5 395 m			15 590 €	6 738 €	2 428 €

► OBJECTIFS

Accompagner la sécurité et le développement de la pratique des modes actifs via des aménagements au sein de la zone 30

► DIFFÉRENTS DISPOSITIFS DE RALENTISSEMENT DES VOITURES :

LES RALENTISSEURS :



Dos d'âne

Ralentisseur sur l'ensemble de la chaussée impactant également les cyclistes



Plateau traversant

Ralentisseur sur l'ensemble d'un carrefour ou d'une traversée piétonne



Cousin Berlinois

Ralentisseur n'impactant pas les vélos (largeur < 2 m)

DÉFORMATION DU TRACÉ DE LA ROUTE :



Chicane

Décalage de l'axe routier impliquant des virages et un ralentissement des voitures

Ecluse
Réduction de la largeur de chaussée avec by-pass pour le passage des vélos



PLANIFICATION

Court terme

Moyen terme

Long terme

Coûts

► Estimation de l'investissement :

- 496 K€ d'aménagements
- 68 K€ de traitement des intersections
- **Total : 564 K€**

► Entretien : 7 K€ / an

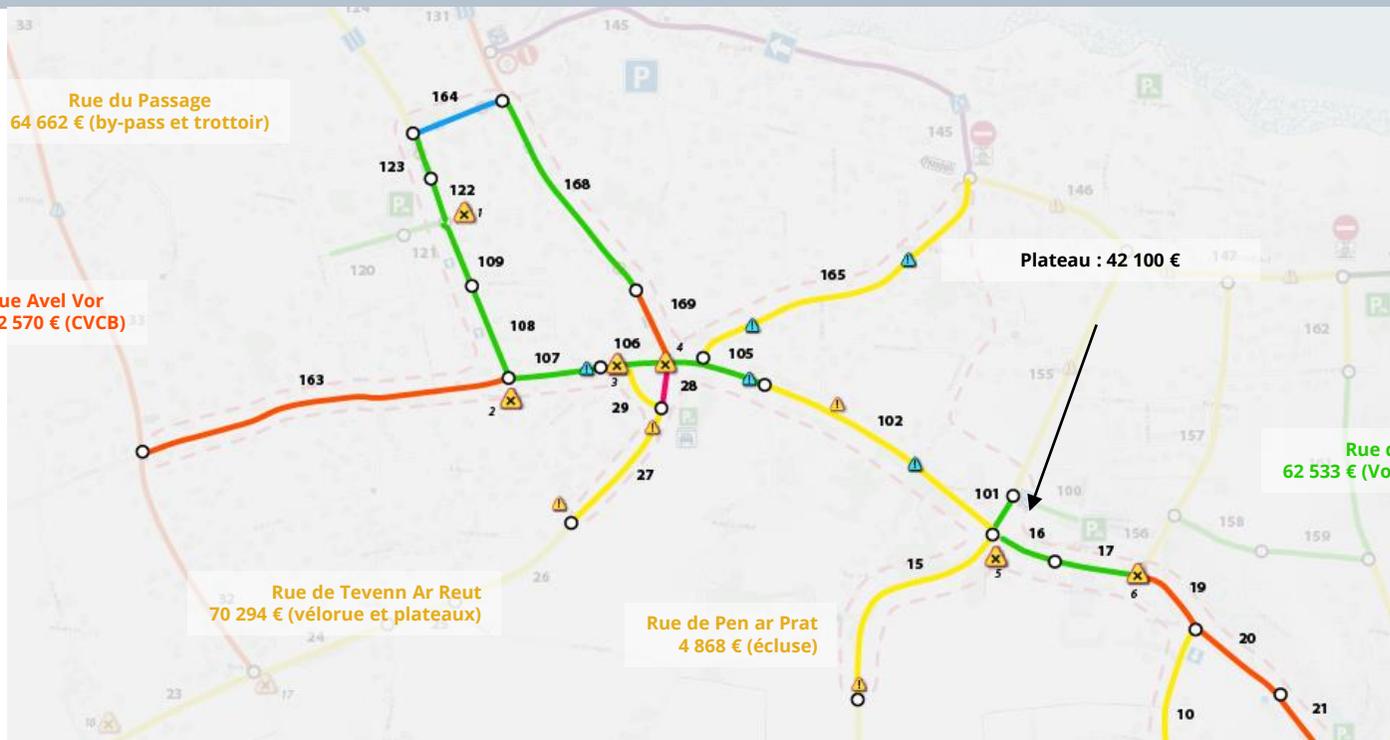
ACTEURS DU SERVICE

► Saint-Pabu compétente en matière de voirie communale

- *Associations : partenaires techniques*
- *Interventions techniques et financières potentielles de la CCPA (fonds de concours dans le cadre du SDMA intercommunal), du Département (Finistère cyclable) et/ou de la Région (SR3V)*

SUIVI DES MESURES

- Données de vitesse
- Avancée des travaux
- Comptage vélo et piéton sur l'axe étudié
- Analyse de l'accidentologie
- Observation terrain des potentielles problématiques de conflit d'usage, ralentissement...



Rue du Passage
64 662 € (by-pass et trottoir)

Rue Avel Vor
42 570 € (CVCB)

Plateau : 42 100 €

Rue du Bourg
62 533 € (Voie Verte)

Rue du Bourg
63 322 € (CVCB et trottoir)

Rue de Tevenn Ar Reut
70 294 € (vélorue et plateaux)

Rue de Pen ar Prat
4 868 € (écluse)

Rue de Keravel
42 890 € (sens unique et trottoir)

Rue Tanguy Jacob
146 618€ (trottoir, CVCB, écluses et plateaux)

Jacob non prioritaire (marquage)
: 3 000 €

Int. : rehaussement du plateau : 23 000 €

Rue Jacob
14 047 € (Piste dans les sens montants)

Intersection : routes perpendiculaires prioritaires (marquage) : 3 000 €

Préconisations

- Chaussée à Voie Centrale Banalisée
- Bandes cyclables / Double Sens Cyclable
- Voie Verte
- Route partagée / pictogramme / Zone 30
- Vélorue
- Zone de rencontre

Points de vigilance à traiter

- Intersection dangereuse à traiter
- Aménagement ponctuel de ralentissement à créer (plateau, écluse...)
- Aménagement ponctuel existant avec reprises mineures (marquage...)

Détail des coûts par tronçons et intersections

Action / Secteur	Tronçons	Voie	Longueur (m)	Temporalité	Aménagement	Coût Aménagement	Coût Jalonnement	Coût Entretien
Action 4 Accompagner la zone 30 avec des aménagements spécifiques	4	Rue Tanguy Jacob (Route de Bendruff - impasse de Poulloc)	93	Moyen-Terme	Piste cyclable	13 908 €		230 €
	6	Rue Tanguy Jacob (impasse de Poulloc - impasse de Kuzulvad)	227		Chaussée à voie centrale banalisée	43 149 €		715 €
	7	Rue Tanguy Jacob (impasse de Kuzulvad - rue de Keravel)	181		Chaussée à voie centrale banalisée	36 382 €		570 €
	8	Rue Tanguy Jacob (rue de Keravel - rue de Kervodez)	125		Chaussée à voie centrale banalisée	23 693 €		393 €
	9	Rue Tanguy Jacob (rue de Kervodez - rue du Bourg)	222		Chaussée à voie centrale banalisée	42 261 €		701 €
	10	Rue Keravel	346		Trottoir à créer	42 371 €		0 €
	15	Rue de Pen ar Prat (zone urbanisée)	248		1 Ecluse	4 000 €		0 €
	16	Rue du Bourg (rue de Pen Ar Prat - entrée ouest parking mairie)	106		Voie verte	37 066 €		402 €
	17	Rue du Bourg (entrée ouest parking mairie - rue de Kertanguy)	126		Voie Verte	25 120 €		477 €
	19	Rue du Bourg (rue de Kertanguy - rue de Keravel)	118		Chaussée à voie centrale banalisée	8 260 €		372 €
	20	Rue du Bourg (rue de Keravel - Hameau de Men Glaz)	167			31 775 €		527 €
	21	Rue du Bourg (Hameau de Men Glaz - rue Tanguy Jacob)	119			22 681 €		376 €
	27	Rue de Tevenn Ar Reut (Panneau d'entrée d'agglomération - services techniques)	214		2 plateaux	40 000 €		0 €
	28	Rue de Tevenn Ar Reut	46		1 Plateau	20 000 €		0 €
	163	Rue Avel Vor	595		Chaussée à voie centrale banalisée	41 677 €		1 875 €
165	Rue du Passage (rue du bourg - rue de Kervasdoué)	532	Trottoir à créer	63 864 €		0		
SOMME			3 464 m			496 206 €		6 638 €

Intersections	Intersection	Temporalité	Opération	Coût Total
6	Rue du Bourg / Rue de Kertanguy	Moyen-Terme	Plateau pour faciliter l'insertion sur voie verte	42 100 €
7	Rue Tanguy Jacob / Rue de Kervodez		Marquer la priorité à droite	300 €
8	Rue Tanguy Jacob / Rue de Keravel		Route perpendiculaire prioritaire (sauf vélos)	2 700 €
9	Rue Tanguy Jacob / Impasse de Zuzulvad		Routes perpendiculaires prioritaires (sauf vélos) et réhaussement du plateau	23 000 €
SOMME				68 100 €



Aménagements du secteur Ouest

Centre-ville <> Plages

Créer une liaison forte via la rue Corn-Ar-Gazel, pour sécuriser les flux vers les plages, puis finaliser la continuité avec le centre-ville, via la rue du Stade

► OBJECTIFS

Des préconisations d'aménagements dans un secteur permettant de rejoindre le nord de la commune et ses plages via, notamment, la rue de Corn Ar Gazel

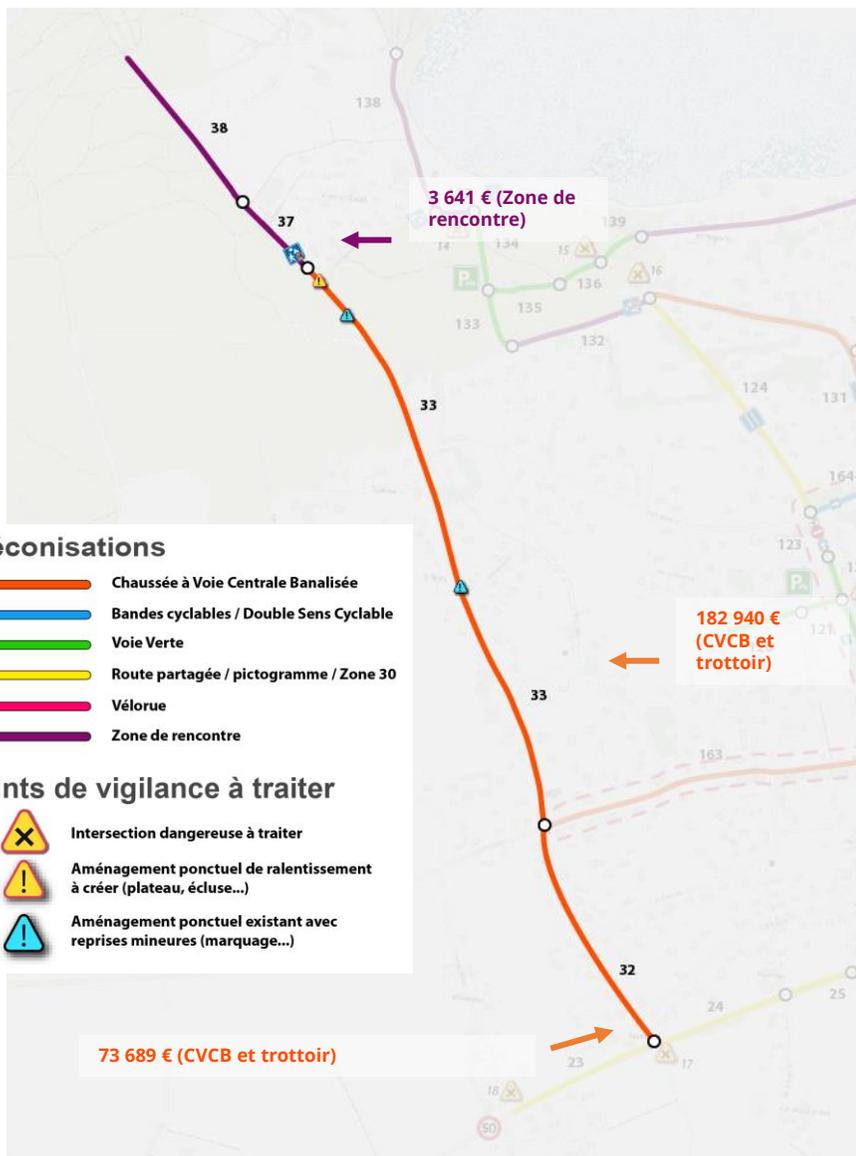
► ZOOM SUR LA LIAISON CORN AR GAZEL

1/ Un aménagement sur chaussée permettant de sécuriser les cyclistes sur une route étroite en double sens

- Création d'une chaussée à voie centrale banalisée sur l'ensemble de la rue de Corn Ar Gazel en prenant en compte les aménagements ponctuels de la rue (marquage, by-pass...).
- Cohabitation à sécuriser (plateau en entrée) pour accéder à la plage d'Erleac'h via une zone de rencontre.

2/ Un cheminement piéton à créer et sécuriser

Un trottoir est à créer sur l'ensemble de la rue Corn Ar Gazel. La zone de rencontre au niveau de la rue d'Erleac'h permet de continuer le cheminement piéton jusqu'à la plage.



PLANIFICATION

Court terme

Moyen terme

Long terme

COÛTS

► Estimation de l'investissement :

- 258 K€ d'aménagements
- 3 K€ de jalonnement
- **Total : 261 K€**

► Entretien : 4 K€ / an

ACTEURS DU SERVICE

► Saint-Pabu compétente en matière de voirie communale

- *Associations : partenaires techniques*
- *Interventions techniques et financières potentielles de la CCPA (fonds de concours dans le cadre du SDMA intercommunal), du Département (Finistère cyclable) et/ou de la Région (SR3V)*

SUIVI DES MESURES

- Données de vitesse
- Avancée des travaux
- Comptage vélo et piéton sur l'axe étudié
- Analyse de l'accidentologie
- Observation terrain des potentielles problématiques de conflit d'usage, ralentissement...

► OBJECTIFS

Des préconisations d'aménagements dans un secteur permettant de rejoindre le nord de la commune et ses plages via, notamment, la rue de Kervigorn, de la continuité de la rue du Stade et de la partie Nord-Est de la rue de Corn Ar Gazel :

► UNE ZONE MÊLANT LES DIFFÉRENTES TYPOLOGIES D'AMÉNAGEMENT

1/ Des aménagements sur chaussée et partagés pour les rues du Stade et de Kervigorn

Une route partagée avec pictogramme pour la rue du Stade (voirie étroite) et « Chaussée à Voie Centrale Banalisée » pour la rue de Kervigorn (voirie plus large).

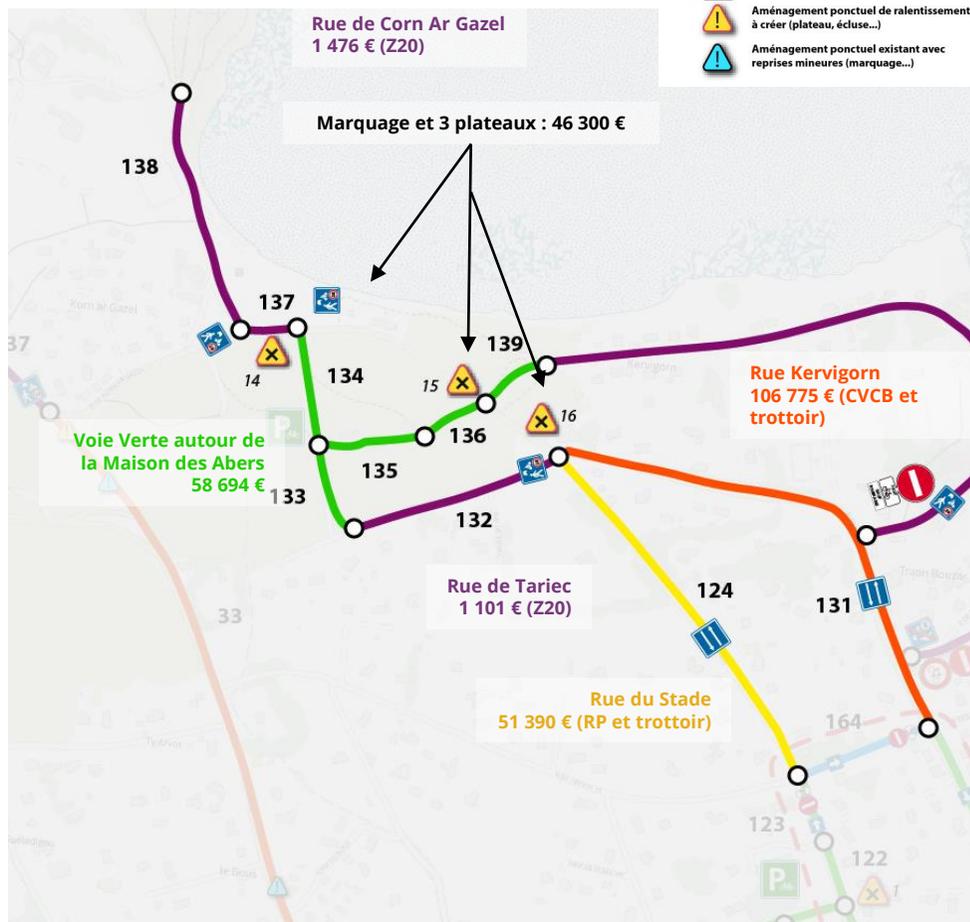
Dans les 2 cas, les rues sont à doter d'un trottoir.

2/ Un site propre pour rejoindre le secteur de la plage

Pour éviter le trafic estival de la rue de Corn Ar Gazel, une voie verte est à reprendre et à créer entre la rue de Tariec et la partie nord de Corn Ar Gazel.

3/ Une zone pacifiée pour rejoindre le parking de l'Aber Benoit

Rue de Corn Ar Gazel à pacifier via notamment une intersection (plateau).



PLANIFICATION

Court terme

Moyen terme

Long terme

COÛTS

► Estimation de l'investissement :

- 216 K€ d'aménagements
- 3 K€ de jalonnement
- 46 K€ de traitement des intersections
- **Total : 266 K€**

► Entretien : 4 K € / an

ACTEURS DU SERVICE

► Saint-Pabu compétente en matière de voirie communale

- Maison des Abers : partenaires techniques
- Interventions techniques et financières potentielles de la CCPA (fonds de concours dans le cadre du SDMA intercommunal), du Département (Finistère cyclable) et/ou de la Région (SR3V)

SUIVI DES MESURES

- Données de vitesse
- Avancée des travaux
- Comptage vélo et piéton sur l'axe étudié
- Analyse de l'accidentologie
- Observation terrain des potentielles problématiques de conflit d'usage, ralentissement...

Synthèse des coûts sur le secteur Ouest

Action / Secteur	Tronçons	Voie	Longueur (m)	Temporalité	Aménagement	Coût Aménagement	Coût Jalonnement	Coût Entretien
Action 5 Réaliser une liaison Nord-Sud via la rue de Corn Ar Gazel	32	rue de Korn ar Gazel (rue de Tevenn Ar Reut - rue Avel Vor)	385	Court-terme	Chaussée à voie centrale banalisée + Trottoir	73 112 €	577 €	1 212 €
	33	Rue de Korn ar Gazel (rue Avel Vor - Rue d'Erleac'h)	955			181 507 €	1 433 €	3 009 €
	37	Rue d'Erleach (voirie enrobée)	125		Zone de Rencontre	2 374 €	187 €	56 €
	38	Rue d'Erleach (voirie stabilisée)	309			617 €	463 €	3 €
SOMME			1 773 m			257 610 €	2 660 €	4 280 €

Action / Secteur	Tronçons	Voie	Longueur (m)	Temporalité	Aménagement	Coût Aménagement	Coût Jalonnement	Coût Entretien
Action 6 Créer une continuité depuis le secteur du stade	124	rue du stade (rue de Trevorc'h - rue de Kervigorn)	418	Long-terme	Route partagée + Trottoir	50 764 €	627 €	188 €
	131	rue de Kervigorn (rue du stade - rue de trévorc'h)	558		Chaussée à voie centrale banalisée + Trottoir	105 939 €	836 €	1 756 €
	132	rue de Tariec	245		Zone de rencontre	734 €	367 €	110 €
	133	accès Maison des Abers (rue de Tariec - entrée emprise Maison des Abers)	91		Voie Verte	455 €	137 €	346 €
	134	accès Maison des Abers (entrée emprise Maison des Abers - Rue de Korn Ar Gazel - côté Plage)	126		Voie Verte	25 285 €	190 €	480 €
	135	accès Maison des Abers (emprise Maison des Abers)	110		Voie Verte	551 €	165 €	419 €
	136	accès Maison des Abers (emprise Maison des Abers - Rue de Korn Ar Gazel - côté Rue de Kervigorn)	72		Voie Verte	14 333 €	107 €	272 €
	137	rue de Korn Ar Gazel (débouché nord Maison des Abers - intersection plage)	64		Zone de rencontre	192 €	96 €	29 €
	138	rue de Korn Ar Gazel (intersection plage - entrée camping)	264		Zone de rencontre	793 €	396 €	119 €
	139	sente piétonne (débouché est Maison des Abers - Rue de la Pointe de Kervigorn)	87		Voie Verte	17 341 €	130 €	329 €
SOMME			2 034 m			216 386 €	3 051 €	4 049 €

Intersections	Intersection	Temporalité	Opération	Coût Total
14	Traversée Maison des Abers / Rue de Corn ar Gazel	Long-Terme	Plateau piétons pour sécuriser la traversée des piétons et cycles	22 100
15	Traversée Maison des Abers / Venelle - Rue de la pointe de Kervigorn		Plateau piéton pour sécuriser la traversée des piétons et cycles	21 800
16	Giratoire - Rue de Kervigorn / Rue du Stade / Rue de Tariec / Rue de Corn ar Gazel		2 400	
SOMME				46 300 €



Aménagements du secteur Sud :

Entrées/sorties de la commune

► OBJECTIFS

Des préconisations d'aménagements dans un secteur d'entrée et de sortie des flux intercommunaux.

Réduire progressivement les vitesses des automobilistes et de marquer la présence des cyclistes sur la voirie au sein de Saint-Pabu.

► UNE SIGNALÉTIQUE HORIZONTALE ET VERTICALE À METTRE EN PLACE

1/ De nouveaux panneaux impliquant une nouvelle politique de circulation

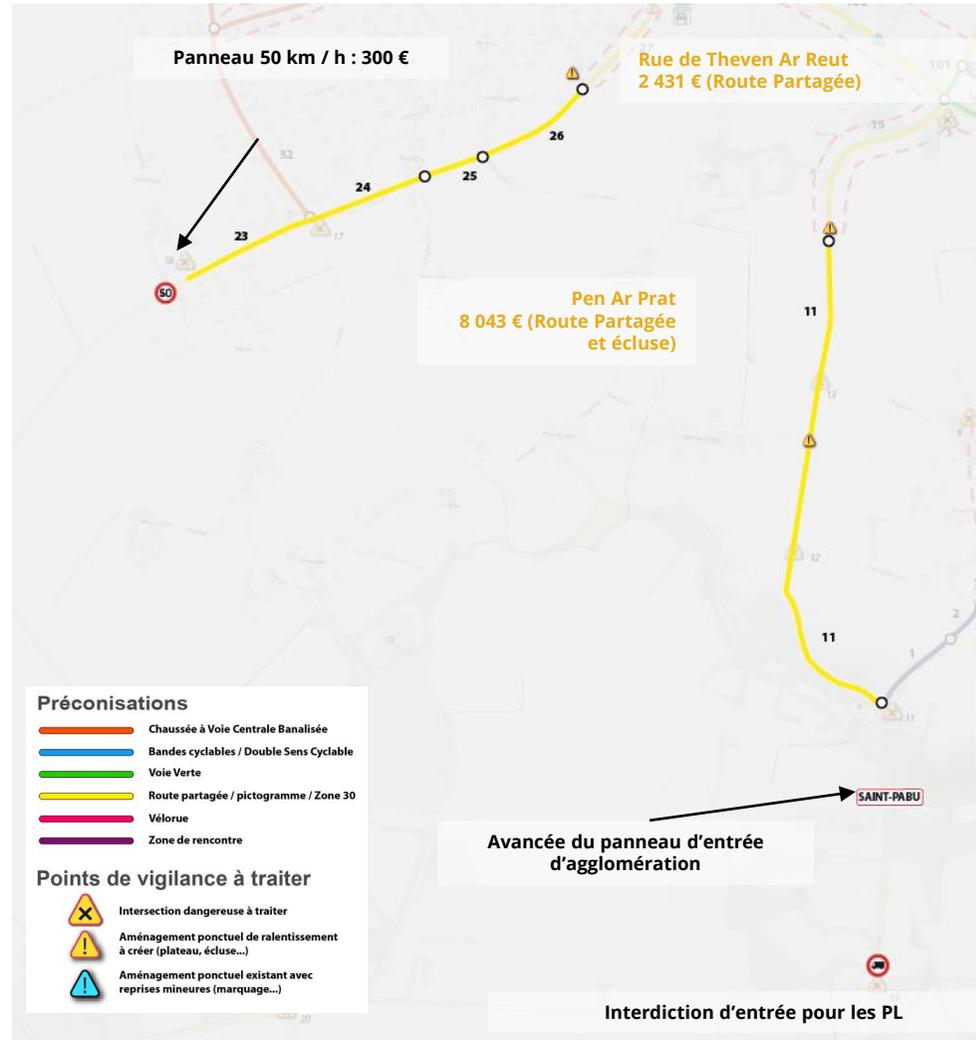
Mise en en amont de 2 panneaux au niveau de la rue Jacob (entrée d'agglomération) et de Theven Ar Reut (50 km/h) pour faire ralentir des automobilistes.

Rappeler les priorités à droite dans la rue de Pen Ar Prat.

Panneau interdisant l'entrée des Poids-lourds au niveau de la RD28.

2/ Des routes partagées pour rejoindre la zone 30 du centre-ville

Que ce soit sur la route de Pen Ar Prat ou de Theven Ar Reut, le ralentissement des voitures est accompagné de pictogrammes et panneaux permettant de rappeler la présence des cyclistes.



PLANIFICATION

Court terme	Moyen terme	Long terme

Coûts

► Estimation de l'investissement :

- 8 K€ d'aménagements
- 3 K€ de jalonnement
- **Total : 11 K€**

► Entretien : 1 K€ / an

ACTEURS DU SERVICE

► Saint-Pabu compétente en matière de voirie communale

- Interventions techniques et financières potentielles de la CCPA (fonds de concours dans le cadre du SDMA intercommunal), du Département (Finistère cyclable) et/ou de la Région (SR3V)

SUIVI DES MESURES

- Données de vitesse
- Avancée des travaux
- Comptage vélo et piéton sur l'axe étudié
- Analyse de l'accidentologie
- Observation terrain des potentielles problématiques de conflit d'usage, ralentissement...

PLANIFICATION

Court terme

Moyen terme

Long terme

Coûts

Estimation de l'investissement :

- 195 K€ d'aménagements
- 1 K€ de jalonnement
- 88 K€ de traitement des intersections
- **Total : 284 K€**

Entretien : **2 K€ / an**

ACTEURS DU SERVICE

► Saint-Pabu compétente en matière de voirie communale

- *Maison des Abers : partenaires techniques*
- *Interventions techniques et financières potentielles de la CCPA (fonds de concours dans le cadre du SDMA intercommunal), du Département (Finistère cyclable) et/ou de la Région (SR3V)*

SUIVI DES MESURES

- Données de vitesse
- Avancée des travaux
- Comptage vélo et piéton sur l'axe étudié
- Analyse de l'accidentologie
- Observation terrain des potentielles problématiques de conflit d'usage, ralentissement...

► OBJECTIFS

Des préconisations d'aménagements dans un secteur d'entrées et de sorties des flux intercommunaux. Accompagner les mesures de l'action précédente (cf. action 7) avec des aménagements en site propre

► DES AMÉNAGEMENTS

« LOURDS » À METTRE EN PLACE

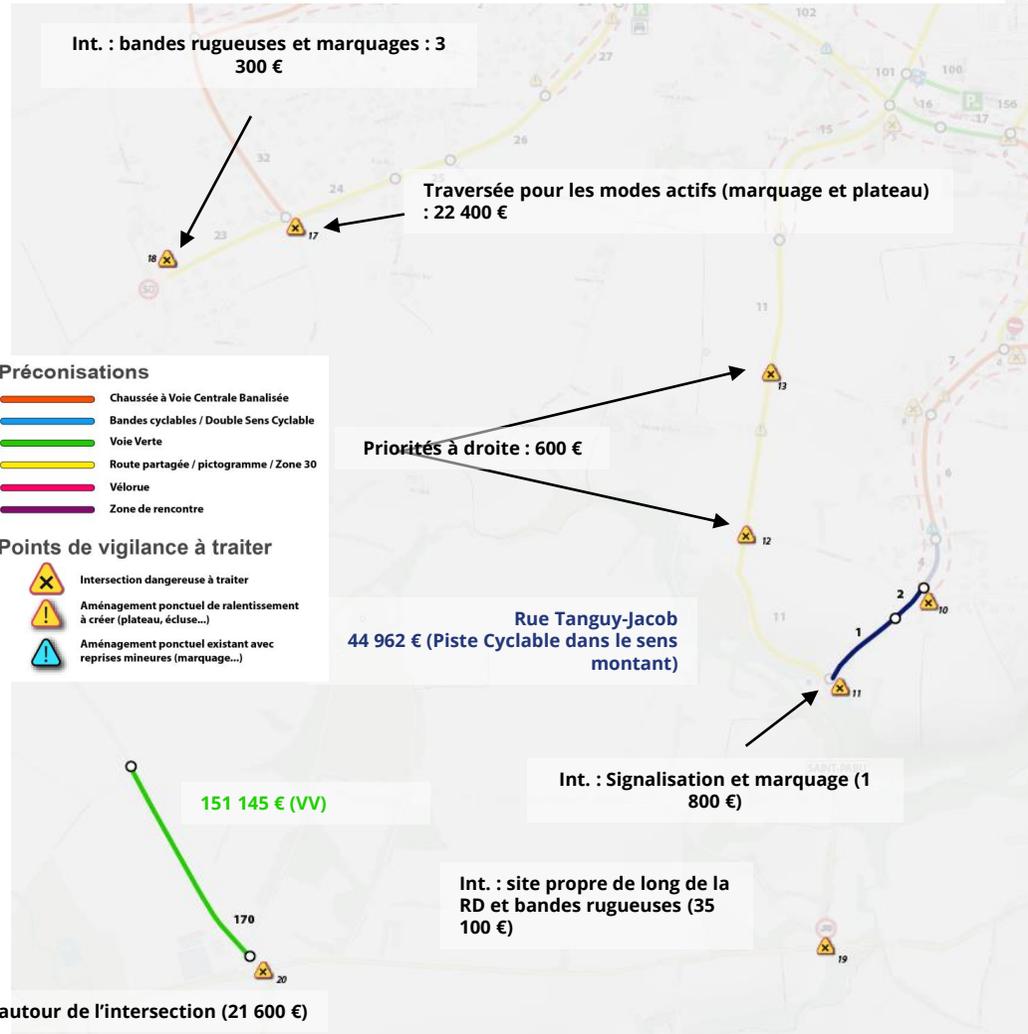
1/ 5 intersections à réaliser afin de sécuriser ponctuellement les entrées d'agglomération

Des intersections permettant à la fois de ralentir des automobilistes et de sécuriser les traversées pour les cyclistes avec des bandes rugueuses, plateaux traversants, signalisations, marquages au sol et des pistes cyclables.

2/ Une piste cyclable dans la rue Jacob

Une piste est préconisée afin de sécuriser la montée des cyclistes (différentiel de vitesse entre les cyclistes et les voitures dans une montée).

3/ Une voie verte au Sud-Ouest entre l'intersection et la rue Recevean (itinéraire bucolique) : 150 500 €



▶ EXEMPLE DE TRAITEMENT D'UNE INTERSECTION SUR LA RD28 ET LA RUE TANGUY JACOB



▶ CARACTÉRISTIQUES DE L'INTERSECTION

- Une piste cyclable le long de la RD permettant de placer l'intersection au niveau de la rue de Tanguy Jacob sans emprunter la RD 28 ;
- Des bandes rugueuses en amont et aval de l'intersection afin de diminuer la vitesse des automobilistes sur la RD28 ;
- De la signalation et marquage au sol pour prévenir la présence de cycliste ;
- Panneau interdisant l'entrée des Poids-lourds sur la rue Tanguy Jacob.

Action / Secteur	Tronçons	Voie	Longueur (m)	Temporalité	Aménagement	Coût Aménagement	Coût Jalonnement	Coût Entretien
Action 7 Diminuer progressivement les vitesses des automobilistes en entrée d'agglomération	11	Rue de Pen ar Prat (rue Tanguy-Jacob - zone urbanisée)	1048	Court-terme	Route partagée trajectoire matérialisée	6 472 €	1 572 €	471 €
	23	Rue de Tevenn Ar Reut (rue Mesmerot - Rue Korn Ar Gazel)	259		Route partagée trajectoire matérialisée	388 €	388 €	116 €
	24	Rue de Tevenn Ar Reut (rue Korn Ar Gazel - Impasse de Ruellou)	212		Route partagée trajectoire matérialisée	318 €	318 €	95 €
	25	Rue de Tevenn Ar Reut (Impasse de Ruellou - Ruellou)	110		Route partagée trajectoire matérialisée	165 €	165 €	50 €
	26	Rue de Tevenn Ar Reut (Ruellou - Panneau d'entrée d'agglomération)	229		Route partagée trajectoire matérialisée	344 €	344 €	103 €
SOMME			1 858 m			7 687 €	2 787 €	980 €

Action / Secteur	Tronçons	Voie	Longueur (m)	Temporalité	Aménagement	Coût Aménagement	Coût Jalonnement	Coût Entretien
Actions 8 Sécuriser l'entrée des cyclistes dans l'agglomération	1	Rue Tanguy Jacob (rue de Pen Ar Prat - impasse avant plateau)	177	Long-terme	Piste cyclable unilatérale sur accotement avec busage	35 361 €	265 €	438 €
	2	Rue Tanguy Jacob (impasse avant plateau piéton - Route de Brenduff)	46		Piste cyclable unilatérale sur accotement avec busage	9 266 €	69 €	115 €
	170	D28 / Rue Recevean	430		Voie Verte sur accotement avec busage	150 500 €	645 €	1 634 €
SOMME			653 m			195 127 €	980 €	2 187 €

Intersections	Intersection	Temporalité	Opération	Coût Total
10	Rue Tanguy Jacob / Route des Coquelicots	Moyen terme-terme	Routes perpendiculaires prioritaires (sauf vélos)	3 000
11	Rue de Pen ar Prat / Rue Tanguy Jacob		Signalisations horizontales et verticales	1 800
12	Rue de Pen ar Prat / Route des Coquelicots		Marquer la priorité à droite	300
13	Rue de Pen ar Prat / Kuzulvad		Marquer la priorité à droite	300
17	Rue de Corn ar Gazel / Kerouant / Rue de Tevenn Ar Reut		Traversée à sécuriser pour les modes actifs via un plateau piétons	22 400
18	Impasse de Odeven / Rue de Mesmerot		Ralentissement des voitures, via 3 bandes rugueuses, en amont de la traversée des modes doux	3 300
19	RD28 / Rue Tanguy Jacob		Site propre et traverser à sécuriser avec bandes rugueuses / restriction PL	35 100
20	RD28 / Saint-Ibiliau		Site propre autour du giratoire	21 600
SOMME				87 800 €



Aménagements du secteur Nord :

Liaison avec le port et la plage de Béniguet depuis le centre-ville

Restreindre la circulation de transit, afin de tendre vers une amélioration de la cohabitation multimodale

► OBJECTIFS

Des rues à enjeux du fait de leur proximité avec le littoral et de l'étroitesse de la voirie. Sécuriser à la fois le cheminement des riverains et celui des modes actifs.

► UNE COHABITATION À RÉALISER ENTRE LES CYCLISTES, PIÉTONS ET LES RIVERAINS

1/ Des routes à accès restreint

Un accès restreint réservé aux riverains et aux cyclistes-piétons pour minimiser le trafic et les potentiels conflits d'usage

2/ Des zones de rencontre

Une cohabitation à respecter entre les automobilistes riverains, les cyclistes et les piétons. La rue de Béniguet est à sens unique pour les automobilistes et les cyclistes afin d'éviter les contre-sens dangereux.



PLANIFICATION

Court terme	Moyen terme	Long terme
-------------	-------------	------------

COÛTS

- **Estimation de l'investissement :**
 - 3 K€ d'aménagements
 - 1 K€ de jalonnement
- **Total : 4 K€**
- Entretien : **0 K€ / an**

ACTEURS DU SERVICE

- **Saint-Pabu compétente en matière de voirie communale**
- *Associations, représentants des riverains, OT et CCPA : partenaires techniques*

SUIVI DES MESURES

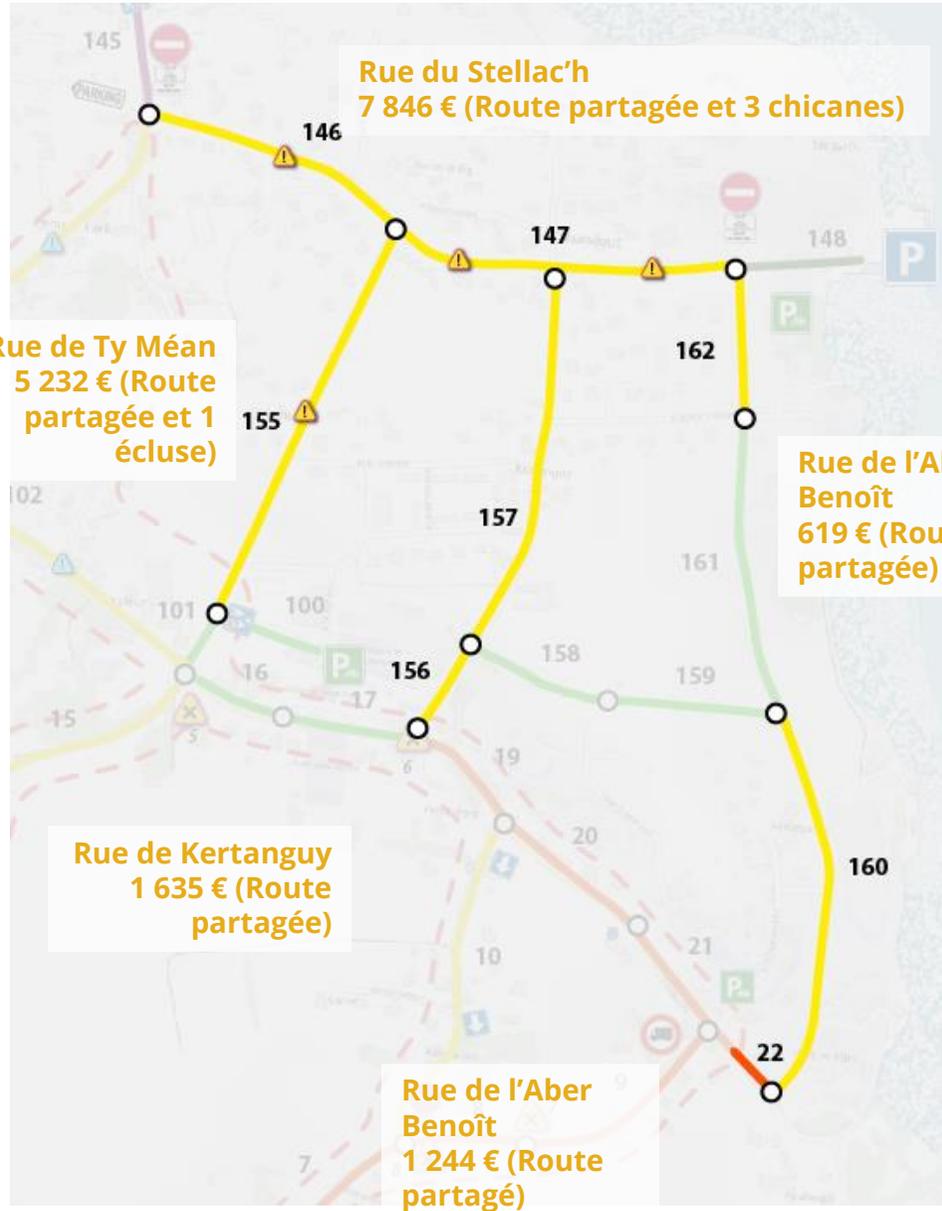
- Avancée de la mise en place du dispositif ;
- Mesure de l'accidentologie ;
- Comptage cycliste et piéton ;
- Observations terrains (conflit d'usage...)

OBJECTIFS

Des rues résidentielles et étroites à sécuriser pour la pratique des cyclistes

UN SECTEUR RÉSIDENTIEL À SÉCURISER

Pour favoriser les déplacements des cyclistes dans ce secteur, des routes partagées (signalisations et marquages au sol) avec des aménagements ponctuels (écluse et chicane) sont préconisés



Legende

- Limite du périmètre de la Zone 30
- Maillage communal des modes actifs
- Liaison sucrante école <-> Stade
- Itinéraires touristiques (V45 et GR34)
- Itinéraires identifiés dans le SDMA CCPA
- Zone 30 existante

Préconisations

- CVCB
- Bandes cyclables / Double Sens Cyclable
- Voie Verte
- Route partagée / pictos au sol / rappel Z30
- Vélorue
- Zone de rencontre

Points de vigilance à traiter

- ⚠ Intersection dangereuse à traiter
- ⚠ Aménagement ponctuel de ralentissement à créer (plateau, écluse...)
- ⚠ Aménagement ponctuel existant avec reprises mineures (marquage...)

Plan de circulation

- 🚶 Sens unique
- 🚶 Zone de rencontre
- 🚶 Double Sens

PLANIFICATION

Court terme	Moyen terme	Long terme

Coûts

- Estimation de l'investissement :
 - 30 K€ d'aménagements
 - 3 K€ de jalonnement
 - **Total : 33 K€**
- Entretien : **1 K€ / an**

ACTEURS DU SERVICE

- **Saint-Pabu compétente en matière de voirie communale**
- Interventions techniques et financières potentielles de la CCPA (fonds de concours dans le cadre du SDMA intercommunal), du Département (Finistère cyclable) et/ou de la Région (SR3V)

SUIVI DES MESURES

- Données de vitesse
- Avancée des travaux
- Comptage vélo et piéton sur l'axe étudié
- Analyse de l'accidentologie
- Observation terrain des potentielles problématiques de conflit d'usage, ralentissement...

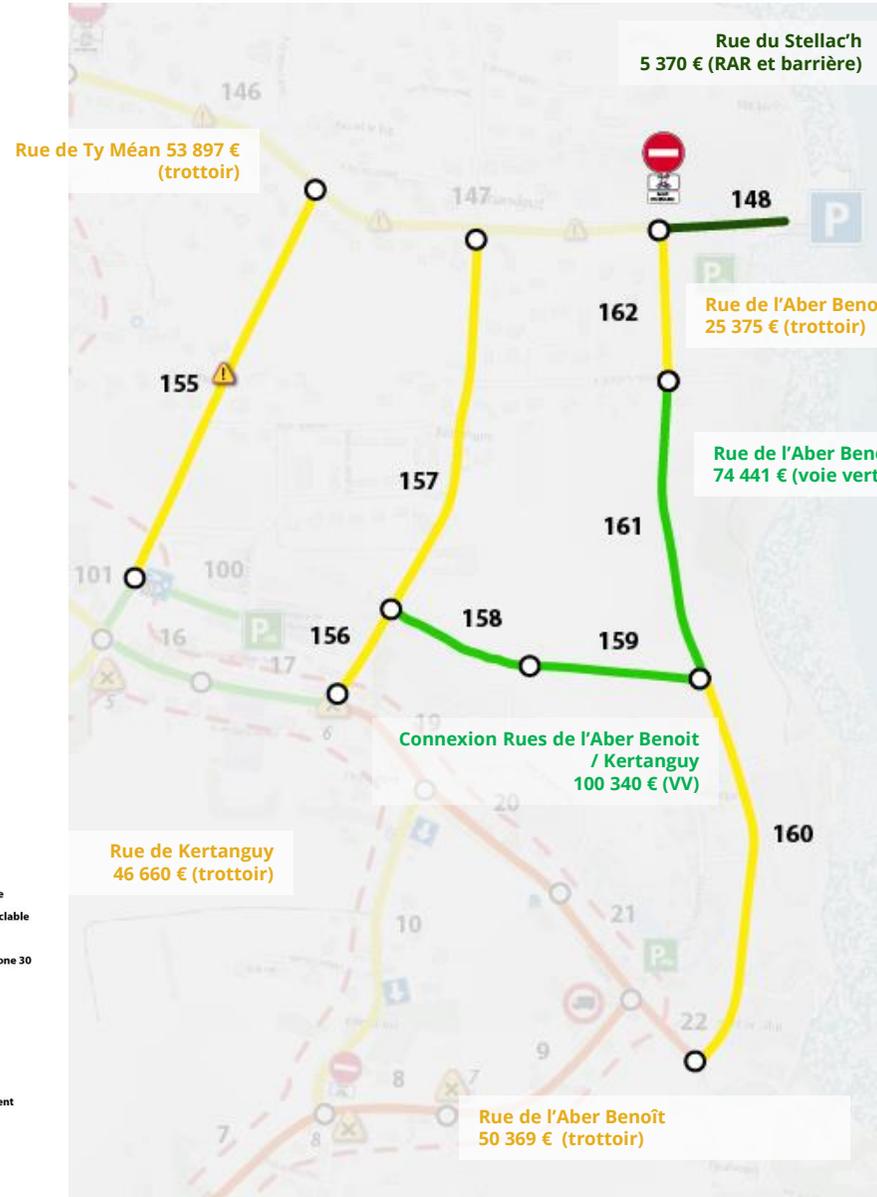
► OBJECTIFS

Des rues résidentielles et étroites à sécuriser pour la pratique des cyclistes

► DES LIAISONS NORD-SUD À SÉCURISER

La sécurisation du cheminement des piétons se matérialise par la création de trottoirs dans les rues de Ty Méan, Kertanguy et Aber Benoit.

Pour les cyclistes et les piétons, une voie verte traverse le parcellaire entre la rue Kertanguy et Aber benoit et se poursuit sur 230 m nord.



Préconisations

- Chaussée à Voie Centrale Banalisée
- Bandes cyclables / Double Sens Cyclable
- Voie Verte
- Route partagée / pictogramme / Zone 30
- Vélorue
- Zone de rencontre

Points de vigilance à traiter

- Intersection dangereuse à traiter
- Aménagement ponctuel de ralentissement à créer (plateau, écluse...)
- Aménagement ponctuel existant avec reprises mineures (marquage...)

PLANIFICATION

Court terme

Moyen terme

Long terme

COÛTS

► Estimation de l'investissement :

- 330 K€ d'aménagements
- 0,9 K€ de jalonnement
- **Total : 331 K€**

► Entretien : 2 K€ / an

ACTEURS DU SERVICE

► Saint-Pabu compétente en matière de voirie communale

- Associations et Office du Tourisme
- Interventions techniques et financières potentielles de la CCPA (fonds de concours dans le cadre du SDMA intercommunal), du Département (Finistère cyclable) et/ou de la Région (SR3V)

SUIVI DES MESURES

- Données de vitesse
- Avancée des travaux
- Comptage vélo et piéton sur l'axe étudié
- Analyse de l'accidentologie
- Observation terrain des potentielles problématiques de conflit d'usage, ralentissement...

Action / Secteur	Tronçons	Voie	Longueur (m)	Temporalité	Aménagement	Coût Aménagement	Coût Jalonnement	Coût Entretien
Action 10 Développer des aménagements partagés entre le centre-ville et la partie nord	22	Rue du Bourg (rue Tanguy Jacob - rue de l'Aber Benoit)	87	Court-terme	Caussée à voie centrale banalisée + Trottoir	16 608 €	131 €	275 €
	146	rue du Stellac'h (rue de Morgan - rue de Ty Méan)	280		Route partagée + 1 chicane	2 421 €	421 €	126 €
	147	rue du Stellac'h (rue de Ty Méan - rue de l'Aber Benoit)	335		Route partagée + 2 chicanes	4 502 €	502 €	151 €
	155	rue de Ty Méan (rue du Stellac'h - rue de Roz Avel sud)	411		Route partagée + 1 chicanes	4 616 €	616 €	185 €
	156	rue de Kertanguy (Rue du bourg - 7 rue de Kertanguy)	107		Route partagée	161 €	161 €	48 €
	157	rue de Kertanguy (7 rue de Kertanguy - rue de Stellac'h)	384			576 €	576 €	173 €
	160	rue de l'Aber Benoît (rue du Bourg - Zone non constructible)	415			622 €	622 €	187 €
	162	rue de l'Aber Benoît (Zone non constructible - Rue du Stellac'h)	206			309 €	309 €	93 €
SOMME			2 226 mètres		29 816 €	3 338 €	1 238 €	

Action / Secteur	Tronçons	Voie	Longueur (m)	Temporalité	Aménagement	Coût Aménagement	Coût Jalonnement	Coût Entretien
Action 11 Réaliser des aménagements en site propre pour sécuriser au mieux les déplacements des modes actifs	148	rue du Stellac'h (rue de l'Aber Benoit - Port)	123	Long terme	Route à accès restreint	5 185 €	185 €	1 €
	155	rue de Ty Méan (rue du Stellac'h - rue de Roz Avel sud)	412		Trottoir + Ecluse	53 281 €		0 €
	157	rue de Kertanguy (7 rue de Kertanguy - rue de Stellac'h)	384		Trottoir	46 084 €		0 €
	158	venelle Kertanguy	134		Voie Verte	26 790 €	201 €	509 €
	159	Chemin à créer (venelle Kertanguy - Rue de l'Aber Benoit - Zone non constructible)	166		Voie Verte	49 722 €	249 €	630 €
	160	rue de l'Aber Benoît (rue du Bourg - Zone non constructible)	415		Trottoir à créer	49 748 €		0 €
	161	rue de l'Aber Benoît (Zone non constructible)	219		Voie Verte	74 123 €	318 €	805 €
	162	rue de l'Aber Benoît (Zone non constructible - Rue du Stellac'h)	206		Route partagée	25 064 €		93 €
SOMME			2 050 mètres		329 997 €	952 €	2 040 €	

► OBJECTIFS

Du fait de l'établissement de routes à accès restreint (sauf cyclistes et riverains), des nouveaux parkings sont préconisés dans le cadre d'un nouveau plan de circulation.

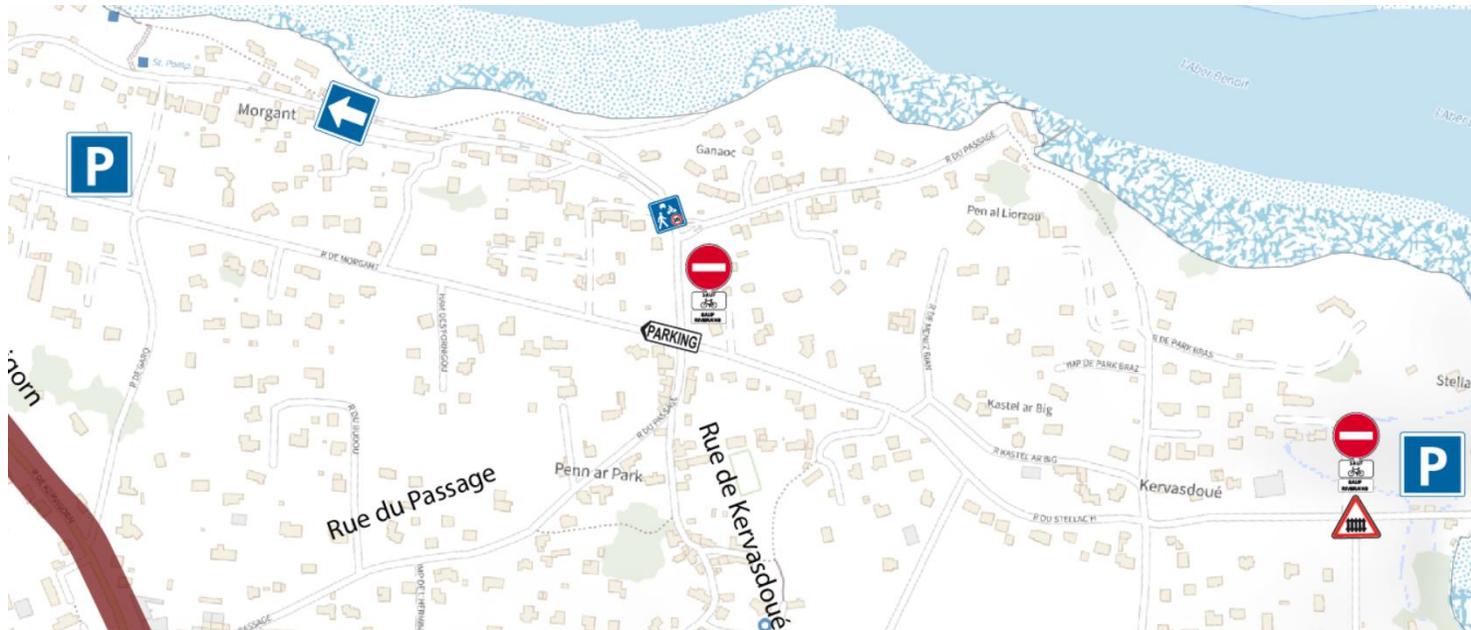
► DES PARKINGS SUR DES AXES

1/ Parking rue de Morgan

La rue de Béniguet étant en accès restreint, une déviation est proposée sur la rue de Morgan avec l'établissement d'une zone de stationnement (600 € de jalonnement).

2/ Parking du Port

Matérialiser la présence d'un parking ouvert à tous les véhicules en amont de la descente du port de la rue du Stellac'h (hors camping-car) et d'un parking réservé aux riverains au niveau du port (panneaux/signalétique de localisation et d'interdiction des campings-cars : 1 200 €)



PLANIFICATION

Court terme

Moyen terme

Long terme

Coûts

► Estimation de l'investissement :

- 5 K€ de jalonnement
- **Total : 5 K€**

ACTEURS DU SERVICE

- **Saint-Pabu compétente en matière de voirie communale**
- *Riverains*

SUIVI DES MESURES

- Observation terrain des potentielles problématiques de conflit d'usage, ralentissement...

A close-up photograph of a hand holding a red pushpin, which is pinned to a map. The map shows a grid of streets and some irregular shapes, possibly representing a city layout. The background is slightly blurred, focusing attention on the hand and the pushpin.

Actions complémentaires aux aménagements cyclables

► OBJECTIFS

- Jalonner les itinéraires bucoliques via une signalisation commune pour tous les tronçons

► MESURES À METTRE EN PLACE

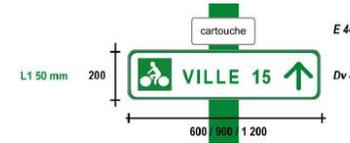
▪ Un jalonnement efficace s'articule autour de plusieurs axes :

- Une uniformité, une homogénéité et une simplicité des panneaux offrent au cycliste une information claire et précise ;

▪ Plusieurs informations doivent composer un bon schéma :

- Disposition des panneaux : Pré-signalisation et de position
- Sigle du cycliste
- Direction des communes proches, des pôles générateurs et des services
- Voire des précisions sur les temps de parcours
- Privilégier les panneaux de position pour utiliser au maximum les supports existants.
- Les panneaux de pré-signalisation ne sont utiles que pour les carrefours complexes et/ou saturés en nombre de panneaux.
- Les panneaux de confirmation seront réservés aux mouvements complexes.
- Hors agglomération, des panneaux simplifiés sont suffisants pour matérialiser la continuité de l'itinéraire.

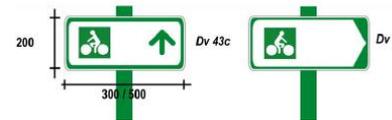
- Un linéaire de 19,5 km d'itinéraires bucoliques à jalonner soit 29 250 € de jalonnement à réaliser sur l'ensemble de la commune de Saint-Pabu.



Panneau de pré-signalisation et de position



Panneau de confirmation



Panneau simplifié (hors agglomération)



Panneau indiquant des pôles générateurs à intégrer en zone urbaine



PLANIFICATION

Court terme

Moyen terme

Long terme

COÛTS

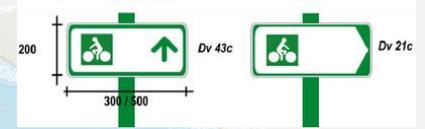
- Estimation de l'investissement :
 - 5 K€ de jalonnement d'itinéraires bucoliques
 - **Total : 5 K€**

ACTEURS DU SERVICE

- **Saint-Pabu compétente en matière de voirie communale**
- *Riverains*

SUIVI DES MESURES

- Observation terrain des potentielles problématiques de conflit d'usage, ralentissement...



► OBJECTIFS

- **Tous les déplacements à vélo doivent disposer d'un espace de stationnement à destination.**
- Pour les déplacements « utilitaires », l'objectif est d'équiper à l'échelle de la commune les zones d'emplois, les établissements scolaires, les lieux administratifs (Mairie, Poste...), commerces, lieux culturels, complexe sportif...
- Pour les déplacements « touristiques », l'objectif est d'équiper les accès au littoral, plage, port et autres sites touristiques...
- Le stationnement vélo permet également la sécurisation des cycles et évite le stationnement sauvage sur la voie publique.

► MESURES À METTRE EN PLACE

- **En fonction de la vocation** (achat dans des commerces de proximité, intermodalité en gare...) **et du temps de stationnement** (courte durée ou longue durée), **plusieurs types d'équipement sont envisageables.**
- **Pour du stationnement longue durée** (stationnement en gare par exemple), les types d'équipement les plus appropriés sont :
 - **Les box individuels sécurisés** (coût / box : 3,5k€) ;
 - **Parc à vélos sécurisés** (coût : 20k€).
- **Pour du stationnement courte ou moyenne durée** (proche des commerces ou des équipements communautaires par exemple), les dispositifs sont moins onéreux :
 - **Les arceaux** (coûts de 100 à 1k€ pour des arceaux abrités) ;
 - **Les racks sont à proscrire** (vulnérable au vol et risque de voilure).



PLANIFICATION

Court terme

Moyen terme

Long terme

COÛTS

- Estimation de l'investissement :
 - **7 000 € de stationnements vélos** sur la commune (arceaux simples et arceaux abrités)

ACTEURS DU SERVICE

- Commune de Saint-Pabu : Pilote et finance l'action ;
- Département : potentiel partenaire financier et technique ;
- Office de tourisme : partenaire technique ;
- Région : potentiel partenaire financier et technique ;
- Associations vélos : partenaires techniques.

SUIVI DES MESURES

- Comptage de vélo stationné
- Observation du stationnement vélo sauvage

5 arceaux : 500 €

5 arceaux : 500 €

8 arceaux
abrités : 2 000 €

5 arceaux : 500 €

6 arceaux : 600 €

10 arceaux abrités : 2 500 €

4 arceaux abrités : 400 €



► OBJECTIFS

Une action provenant de l'action 7 du SDMA du Pays de Abers (pilotage de l'action à l'échelle intercommunale)

Faire connaître le réseau cyclable et communiquer sur les bénéfices de la pratique du vélo.

► MESURES À METTRE EN PLACE

▪ Réaliser une carte des itinéraires cyclables :

Une carte des itinéraires sera réalisée et mise à jour au fur et à mesure des aménagements réalisés. Elle sera **présente dans différents lieux et équipements publics** (*mairies, maison de l'emploi, MSAP, offices du tourisme...*) et disponible sur Internet. Elle intégrera :

- Les itinéraires conseillés, les pôles générateurs de déplacements, les temps de parcours (*plus incitatifs que les distances à parcourir*) ;
- Les points de stationnement et les services complémentaires offerts aux cyclistes (*réparateurs, loueurs de vélo, stations de gonflage, atelier vélo, initiatives vélobus...*).

▪ Créer une page internet dédiée au vélo sur le site internet de la commune.

Il s'agira de **développer une page internet** répertoriant :

- La carte des itinéraires cyclables en téléchargement ;
- Une carte interactive des aménagements et itinéraires cyclables...
- Des conseils aux cyclistes.

PLANIFICATION

Court terme

Moyen terme

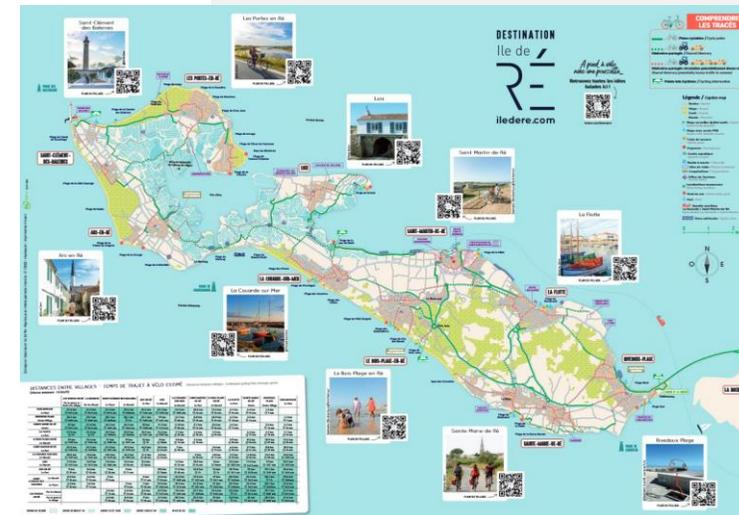
Long terme

COÛTS

- Des coûts variables selon le type d'outil mis en place :
 - +/- 15 k€ / an dans la création d'un guide de mobilité + suivi
 - Transmissions des données des nouveaux aménagements vers l'intercommunalité : coût interne

ACTEURS DU SERVICE

- CCPA : pilote l'action
- Commune, MSAP, OT et associations : relais de l'information





Liaisons intercommunales

Poursuivre le linéaire projeté dans le cadre du SDMA communautaire

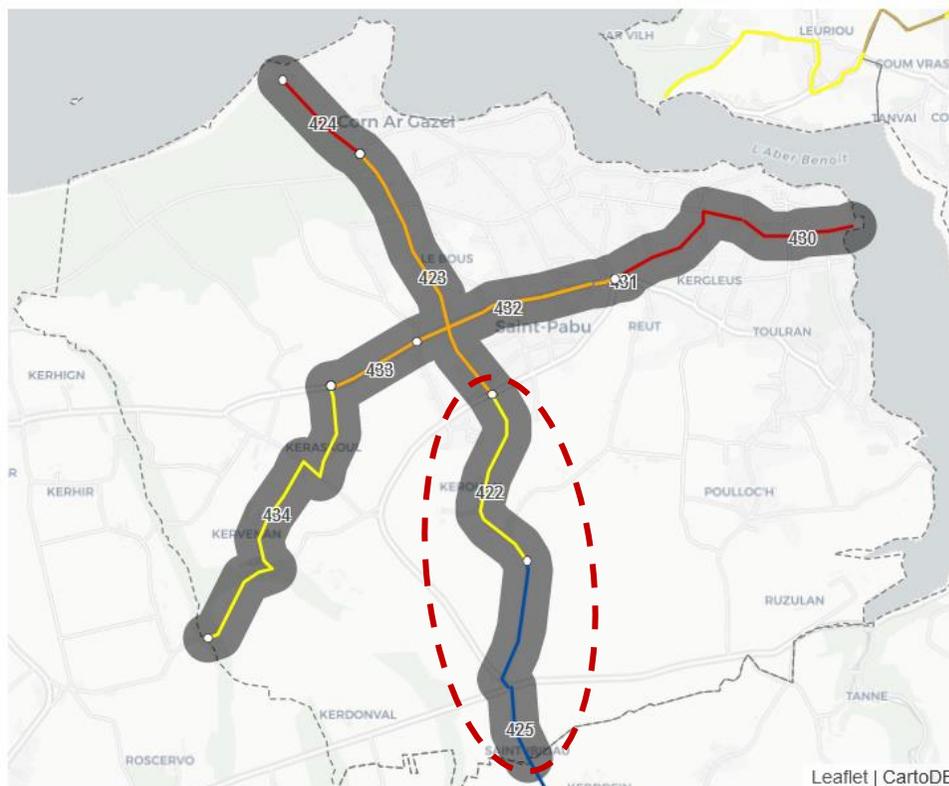
► OBJECTIFS

Réaliser le maillage cyclable intercommunal issu du SDMA pour se connecter à Plouguin.

► MESURES À METTRE EN PLACE

1/ Une route partagée sur 929 m soit 1 235 € sur la rue Marie Chapalain Kerouan.

2/ Une piste cyclable sur 974 m sur la rue Marie Chapalain soit 102 555 €.



- Bande cyclable
- Chemin
- CVCB
- Double sens cyclable
- Piste cyclable
- Route partagée
- Route partagée 30 km/h
- Route partagée à accès restreint
- Voie verte
- Zone 30
- Zone de rencontre

PLANIFICATION

Court
terme

Moyen
terme

Long
terme

COÛTS

- Estimation de l'investissement :
 - 103 790 € d'aménagements cyclables
 - Entretien : 4 732 € / an

ACTEURS DU SERVICE

- Saint-Pabu compétente en matière de voirie communale
- Accompagnement financier de la CCPA (fonds de concours dans le cadre du SDMA communautaire)
- Accompagnement potentiel du Département (Finistère cyclable) et/ou de la Région (SR3V)

SUIVI DES MESURES

- Données de vitesse
- Avancée des travaux
- Comptage vélo et piéton sur l'axe étudié
- Analyse de l'accidentologie
- Observation terrain des potentielles problématiques de conflit d'usage, ralentissement...

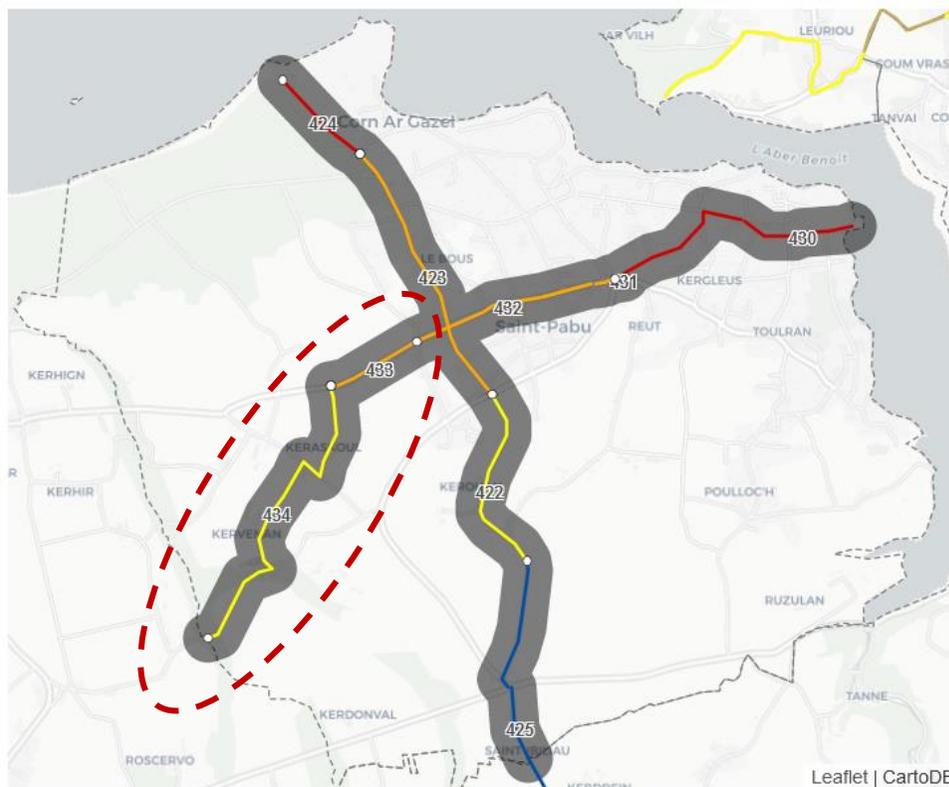
► OBJECTIFS

Réaliser le maillage cyclable intercommunal issu du SDMA pour se connecter à Ploudalmézeau.

► MESURES À METTRE EN PLACE

1/ Une chaussée à voie centrale banalisée sur 461 m sur la route de Saint-Pabu : 4 760 €

2/ Une route partagée sur 1,6 km (route Kerascoul, Kervéna, Kerivinoc) soit 2 133 €.



- Bande cyclable
- Chemin
- CVCB
- Double sens cyclable
- Piste cyclable
- Route partagée
- Route partagée 30 km/h
- Route partagée à accès restreint
- Voie verte
- Zone 30
- Zone de rencontre

PLANIFICATION

Court terme

Moyen terme

Long terme

COÛTS

- Estimation de l'investissement :
- **6 893 € d'aménagements cyclables**
- Entretien : 4 732 € / an

ACTEURS DU SERVICE

- **Saint-Pabu compétente en matière de voirie communale**
- **Accompagnement financier de la CCPA (fonds de concours dans le cadre du SDMA communautaire)**
- *Accompagnement potentiel du Département (Finistère cyclable) et/ou de la Région (SR3V)*

SUIVI DES MESURES

- Données de vitesse
- Avancée des travaux
- Comptage vélo et piéton sur l'axe étudié
- Analyse de l'accidentologie
- Observation terrain des potentielles problématiques de conflit d'usage, ralentissement...

A close-up photograph of a hand holding a pink pushpin over a map. The map shows a grid of streets and some irregular shapes, possibly representing a city layout. The word "Synthèse" is overlaid in the center of the map.

Synthèse

Axes	Actions	Court terme	Moyen terme	Long terme	
Sécuriser un cheminement piéton / vélo entre les écoles et le stade	1) Instaurer un système de sens unique dans le secteur du stade	7 K€			TOTAL
	2) Assurer une continuité sécurisée entre le stade et l'école		319 K€		
Elargissement de la Zone 30 dans le centre-ville	3) Étendre le dispositif Zone 30	23 K€			
	4) Accompagner la zone 30 avec des aménagements spécifiques		564 K€		
Aménagements du secteur Ouest	5) Réaliser une liaison Nord-Sud pour les modes actifs dans la rue de Corn Ar Gazel	261 K€			
	6) Créer une continuité depuis le secteur du stade vers la plage de Corn Ar Gazel			66 K€	
Aménagements du secteur Sud	7) Diminuer progressivement les vitesses des automobilistes en entrée d'agglomération	11 K€			
	8) Sécuriser l'entrée des cyclistes dans l'agglomération			284 K€	
Aménagements du secteur Nord	9) Réglementer la rue du Béniguet et la pointe de Kervigorn	4 K€			
	10) Développer des aménagements partagés entre le centre-ville et la partie nord	33 K€			
	11) Réaliser des aménagements en site propre pour sécuriser au mieux les déplacements des modes actifs			331 K€	
	12) Créer des parkings sur des sites stratégiques	2 K€			
Actions Complémentaires	13) Jalonner des itinéraires bucoliques	5 K€			
	14) Développer le stationnement vélo	7 K€			
	15) Développer des outils et éléments d'informations cyclables				
Liaisons intercommunales	16) Poursuivre le linéaire intercommunal vers Plouguin			103 K€	
	17) Poursuivre le linéaire intercommunal vers Ploudalmézeau	6 K€			
TOTAL		363 K€	902 K€	984 K€	2 226 K€
Soit sur		3 ans	6 ans	6 ans	15 ans
Un total par an de		121 K€	150 K€	164 K€	148 K€